

Une Soirée Fluo est organisée par le Conseil Municipal des Jeunes de Mazerolles.

L'Autorisation parentale est obligatoire pour les enfants de – de 18 ans. Sans celle-ci l'enfant ne pourra pas participer à la fête.

L'entrée est gratuite.

Il est demandé aux parents n'ayant pas autorisé leurs enfants à rentrer seul de venir les chercher à la porte de la salle des Fêtes.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Florence CHÉNÉ :  
05.49.48.41.92

Merci de déposer cette autorisation le plus tôt possible soit par mail à l'adresse suivante [mairie@mazerolles.fr](mailto:mairie@mazerolles.fr) ou à la mairie.

-----  
**AUTORISATION PARENTALE :**

Je soussigné(e) : .....

Joignable au .....

Parent / Responsable légal de l'enfant .....

Adresse .....



L'autorise à participer à la boum du 07 Avril 2023

A la Salle des Fêtes de Mazerolles

de 20H30 à 00H00

L'élève rentrera seul

L'élève rentrera accompagné par .....

J'autorise mon enfant ..... à être pris en photo

(Site Web de la commune, presses, publications diverses)

Oui

Non

Signature des parents ou du représentant légal :